

Aide à la rédaction du dossier VAPP

Ce dossier VAPP tient lieu de dossier d'inscription pour le master 2 Droit et management de l'habitat social (session 2023)

○ **L'objectif de votre dossier de VAPP** est de mettre en évidence les compétences développées ou acquises au cours des expériences personnelles et professionnelles.

Il s'agit de montrer de manière claire et synthétique que vous avez le niveau pour une entrée en formation sur le diplôme sollicité. **La démonstration de ce niveau** repose sur vos acquis professionnels, vos acquis de formation et personnels. *[ne pas perdre de vue l'objectif et « mettre de côté » ce qui n'a pas un lien direct]*

○ **Le CV** doit contenir les éléments d'état civil et permettre d'identifier le parcours professionnel, les domaines de compétences et les activités professionnelles et extra-professionnelles en lien avec la formation visée, les formations initiales et continues, les diplômes.

○ **La lettre de motivation** doit être organisée en **3 parties**:

1/ L'expérience au cours de laquelle vous avez acquis les compétences (savoirs, savoir-faire en lien avec le diplôme) *(se référer au contenu des enseignements du diplôme)*

2/ L'objectif professionnel = le désir d'évolution (métier, responsabilité, poste...)

3/ le besoin de nouvelles compétences pour atteindre l'objectif professionnel et ainsi combler l'écart entre les compétences acquises et les compétences requises par une entrée en formation qui justifie la demande de VAPP. *[comment s'inscrit cette entrée en formation dans votre projet professionnel?]*

○ **Les annexes à joindre** *(qualitatives et non administratives)* limitées à 15 documents.

○ **Soin à apporter à la présentation et à la rédaction** *[penser au fond mais ne négligez pas la forme – sommaire/annexes..]*